



COURRIER DES MAIRES.fr

ACCUEIL ACTUALITÉS JURIDIQUE STATUT DE L'ÉLÉ ASSOCIATIONS NOUVEAUX ÉLUS OFFRES D'EMPLOI S'ABONNER

» Actualité » France » Harcèlement: le Sénat met en place un groupe de travail

Actualité France

Semaine du 25/03/2012

TRAVAL

Harcèlement: le Sénat met en place un groupe de travail

Le Sénat a mis en place un groupe de travail sur le harcèlement sexuel pour "combattre plus vite le vété juridique" et commencer à auditer l'ensemble des parties concernées de la semaine prochaine "à un rythme accéléré", indique, le 24 mars, un communiqué du Sénat.

Ce groupe est composé d'une vingtaine de membres représentant tous les groupes politiques et issus des commissions des lois, des Affaires sociales et des Relations avec les Français de l'Assemblée nationale, des Affaires sociales et des Relations avec les Français du Sénat. Il est co-préidé par les trois présidents respectifs de ces instances: Jean-Pierre Sussau (PS), Annie David (CNC, communistes) et Brigitte Gonthier-Mauné (CNC).

"C'est l'annonce de l'invalidation par le Conseil constitutionnel de la législation réprimant le harcèlement sexuel et de l'annulation des procédures en cours engagées par les victimes, le Sénat a réagi à cette situation moralement inacceptable", souligne le communiqué.

Examen de plusieurs propositions de lois déposées

Son objectif est "de préparer l'examen rapide, par le Sénat, des différents textes législatifs déjà déposés ou susceptibles de l'être" et "des textes pour lesquels il paraît probable que le Sénat sera amené à intervenir". Les propositions pourront alors être inscrites à l'ordre du jour de la séance publique dans les meilleurs délais possibles.

Pas moins de trois propositions de loi PS ont été déposées sur le sujet et deux d'entre elles ont été qualifiées de "calomnieuses" par le responsable de l'association interdépartementaire contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT).

Les ministres des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, et de la Justice, Christine Taubouin, ont indiqué lundi qu'elles souhaitent l'adoption rapide d'une nouvelle loi, qui garantisse tout, qui minimise tout, qu'aucun fait de cette nature "ne reste impuni".

Toute l'actualité des semaines précédentes

- Il y a une semaine
- Il y a deux semaines
- Il y a trois semaines
- Toute l'actualité France

une solution numérique pour chaque territoire

APP